



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 1<sup>er</sup> mars 2018 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Daniel Dumontier   | - Serge Brault  |
| - Mario Dufour       | - David Dumont  |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 1<sup>er</sup> MARS 2018

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2018
3. Loisirs
  - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
  - b) Fête Nationale: Feux d'artifices
  - c) Fête Nationale: Chloé McNeil
  - d) Sortie sucrerie: St-Valentin personnes du 3e âge
  - e) Publication info loisirs printemps 2018
  - f) Soirée des bénévoles: Spectacle
  - g) Logiciel Amilia : Renouvellement
  - h) Soumission: Dek Hockey
  - i) Dek Hockey: Implantation
4. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
  - b) Récupération du matériel prêter à la caserne de St-Jacques-le-mineur
  - c) Démission du pompier Samuel Desjardins
5. Correspondance
6. Urbanisme
  - a) Rapport du responsable de l'urbanisme
  - b) Demande d'autorisation: Installation d'une enseigne temporaire
  - c) Club des Lions de Napierville: Autorisation d'amasser des fonds au coin des rues Saint-Jacques et de L'Église
7. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Nettoyage des rues
  - c) Marquage de chaussée
  - d) Soumission: Entretien des terrains municipaux
  - e) Plan d'action toxicité effluent usine d'épuration
  - f) Réparation pompes 30HP



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

8. Comptes à payer (Municipalité)
  - a) Comptes à payer du mois de décembre 2017 payable en mars 2018
  - b) Comptes à payer pour le mois de mars 2018
  - c) Comptes payés durant le mois de février 2018
9. Comptes à payer (Factures)
  - a) Copicom inc. (2,345.50\$)
  - b) SOLutions Solu-NET inc. (2,356.99\$)
  - c) Municipalité de Lacolle (2,573.59\$)
  - d) Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington (3,480.03\$)
  - e) McNeil Électrique inc. (4,519.60\$)
  - f) Orizon mobile (5,273.90\$)
  - g) PG Solutions (6,210.57\$)
  - h) Les équipements Lapierre inc. (6,494.83\$)
10. Assurances 2018
11. Augmentation de la marge de crédit
12. Vente de garage
13. Vente d'asperges Fernand Charbonneau
14. Demande de don ou commandite
  - a) Compétition amicale d'athlètes de force
  - b) Club FADOQ: Activi Jardin
  - c) Apprendre en coeur
  - d) 26e édition Jeux des Aînés FADOQ
  - e) École Louis-Cyr: Album finissant
  - f) École Louis-Cyr: Bourses
  - g) Demande de don: Corps de Cadets de l'Armée Sieur de Beaujeu
  - h) Club Lions: Soirée Casino
  - i) École Louis-Cyr: Distribution de pousses d'arbres
  - j) Service d'action bénévole
15. Achat barils récupérateurs d'eau de pluie et composteurs
16. Autorisation destruction de documents
17. Certificat formation code d'éthique
18. Varia
19. Public: Période de questions
20. Levée de l'assemblée

**2018-03-077**  
**Adoption de**  
**l'ordre du**  
**jour**

### **Résolution #2018-03-077 : Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

**2018-03-078**  
**Adoption du**  
**procès-verbal**  
**de la séance**  
**ordinaire du**  
**1er février**  
**2018**

### **Résolution #2018-03-078 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2018**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er février 2018.

ADOPTÉE

**Loisirs**

**Loisirs**

**Rapport du**  
**Directeur du**  
**service des**  
**loisirs**

### **Rapport du Directeur du service des loisirs**

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de mars 2018.

**2018-03-079**  
**Fête**  
**Nationale:**  
**Feux**  
**d'artifices**

### **Résolution #2018-03-079 : Fête Nationale: Feux d'artifices**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense de 3,800\$ plus les taxes applicables pour les feux d'artifice lors des festivités de la Fête nationale;

Il est également résolu qu'un montant de 1,900\$ soit payé à l'ordre de *Productions royal pyrotechnie inc.* représentant 50% des frais pour lesdits feux d'artifice.

ADOPTÉE

**2018-03-080**  
**Fête**  
**Nationale:**  
**Chloé McNeil**

### **Résolution #2018-03-080 : Fête Nationale: Chloé McNeil**

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense de 2,200\$ représentant le cachet remis à Madame Chloé McNeil qui effectuera la première partie du spectacle de la Fête nationale le 23 juin 2018.

ADOPTÉE

**2018-03-081**  
**Sortie**  
**sucrerie: St-**  
**Valentin**  
**personnes du**  
**3e âge**

### **Résolution #2018-03-081 : Sortie sucrerie: St-Valentin personnes du 3e âge**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense approximative de 4,500\$ pour l'organisation d'une sortie à la *Sucrerie Saint-Valentin* pour les personnes du 3e âge qui aura lieu le 22 mars prochain.

ADOPTÉE

**2018-03-082**  
**Loisirs:**  
**Publication**  
**info loisirs**  
**printemps**  
**2018**

### **Résolution #2018-03-082 : Loisirs: Publication info loisirs printemps 2018**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense approximative de 4,200\$ plus les taxes pour la conception et l'impression de l'info Loisirs printemps 2018 via le CLD des Jardins-de-Napierville;

ADOPTÉE

### 2018-03-083 Soirée des bénévoles: Spectacle

#### Résolution #2018-03-083 : Soirée des bénévoles: Spectacle

CONSIDÉRANT QUE la soirée des bénévoles aura lieu samedi le 10 novembre 2018;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à une dépense de 7,500\$ plus les taxes applicables pour le spectacle de Phillippe Bond lors de la soirée des bénévoles le 10 novembre 2018.

Il est également résolu qu'un montant de 4,311.56\$ soit payé à l'ordre de *L'agence de la tournée* représentant 50% des frais pour ledit spectacle.

ADOPTÉE

### 2018-03-084 Logiciel Amilia : Renouvellement

#### Résolution #2018-03-084 : Logiciel Amilia : Renouvellement

CONSIDÉRANT QUE l'entente relative au logiciel de location et d'inscription Amilia se termine en février 2018;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à procéder au renouvellement de l'entente de service pour et au nom de la municipalité pour une durée de 12 mois.

ADOPTÉE

### 2018-03-085 Soumissions: Dek Hockey

#### Résolution #2018-03-085 : Soumissions: Dek Hockey

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres sur invitation pour la fourniture de biens neufs ou usagés pour une patinoire extérieure multifonctionnelle sur le territoire de la municipalité de Napierville été publié en date du 6 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE trois firmes ont été invités à soumissionner;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la seule soumission reçue soit:

<u>NOM</u>	<u>MONTANT</u>	<u>REMARQUES</u>
Gestion R.K.S. Fortin inc.	57,487.50\$	Taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE la firme Contact Cité a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Gestion R.K.S. Fortin inc. suivant lettre en date du 16 février 2018.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Gestion R.K.S. Fortin inc. au montant de 57,487.50\$ taxes incluses pour l'achat de biens ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2018-03-086 Dek Hockey: Implantation

### Résolution #2018-03-086 : Dek Hockey: Implantation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'achat d'une surface de Dek hockey;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'implantation de cette dernière;

CONSIDÉRANT QU'un budget de 40,000\$ a été alloué pour ladite implantation lors de l'adoption du budget 2018;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à l'implantation du Dek comprenant l'excavation du terrain, l'achat, le transport, la pose et la compaction de pierre, l'installation d'une ceinture de béton au pourtour de la patinoire, le raccordement du drain au pluvial, l'installation d'un drain de rive, l'installation et la réinstallation des filets incluant la quincaillerie, l'installation d'une dalle de béton pour l'installation du bâtiment des chambres de joueurs, le raccordement électrique nécessaire, le transport dudit bâtiment et divers travaux requis au bon fonctionnement, le tout, pour un montant maximal de 40,000\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

### Incendie

### Incendie

### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur le conseiller Mario Dufour fait la lecture du rapport du Directeur du service de Sécurité incendies pour le mois de mars 2018.

### 2018-03-087 Récupération du matériel prêter à la caserne de St- Jacques-le- mineur

### Résolution #2018-03-087 : Récupération du matériel prêter à la caserne de St-Jacques-le-mineur

CONSIDÉRANT QU'au cours des dernières semaines le directeur du service de Sécurité incendies de Napierville/St-Cyprien-de-Napierville a demandé le retour des équipements prêtés à la caserne 33 de Saint-Jacques-le-Mineur en juillet 2014;

CONSIDÉRANT QUE cet échange/prêt s'était effectué mutuellement entre les deux services de Sécurité incendies, soit Napierville/St-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-mineur et que la municipalité de Saint-Jacques-le-mineur demande en contrepartie le rapatriement des équipements prêtés;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

Que la municipalité de Napierville retourne les équipements suivants à la municipalité de Saint-Jacques-le-mineur: une pompe portative, un ventilateur à pression positive ainsi que deux lampes oscillantes.

Que la municipalité de Napierville demande le retour de la caméra thermique appartenant au service de Sécurité incendies de Napierville et St-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2018-03-088**  
**Démission du**  
**pompier**  
**Samuel**  
**Desjardins**

**Résolution #2018-03-088 : Démission du pompier Samuel Desjardins**

CONSIDÉRANT la lettre de démission du pompier Samuel Desjardins en date du 9 février 2018.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter la démission du pompier Samuel Desjardins au sein du service de Sécurité incendies de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Correspondance**

**Correspondance**

La Directrice générale a mis à la disposition du public un résumé de la correspondance reçue:

Rapport du mois de janvier 2018 du **REFUGE A.M.R.**

Lettre de la **CNESST** concernant la protection des travailleurs bénévoles.

Demande de partenariat financier du réseau **FADOQ**.

Demande émanant de **L'ÉCOLE LOUIS-CYR** pour une aide financière afin de produire l'album de finissant 2018.

Invitation des **SCOUTS DU CANADA** à une conférence de presse le 16 février à 18h au Centre communautaire de Napierville; une autre de **LA LÉGION** au souper corned beef le samedi 17 mars dès 18h à Lacolle; une autre de la **FONDATION CANADIENNE DU REIN** à la participation d'une marche du rein qui se déroulera le 27 mai au parc Ronald Beaugard à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Urbanisme**

**Urbanisme**

**Rapport du**  
**responsable**  
**de**  
**l'urbanisme**

**Rapport du responsable de l'urbanisme**

Monsieur Guillaume Dumouchel fait son rapport pour le mois de mars 2018.

**2018-03-089**  
**Demande**  
**d'autorisation:**  
**Installation**  
**d'une enseigne**  
**temporaire**

**Résolution #2018-03-089 : Demande d'autorisation: Installation d'une enseigne temporaire**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise locale L.B. Production organise le salon de la mariée qui aura lieu le 17 et 18 mars 2018 au centre communautaire de la municipalité de Napierville.

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de L.B. Production a fait une demande d'autorisation pour l'installation d'une enseigne lumineuse au centre communautaire pour la durée de son événement.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'autoriser L.B. Production à procéder à l'installation d'une enseigne lumineuse au centre communautaire de la municipalité de Napierville pour la durée de son événement, le salon de la mariée, qui aura lieu les 17 et 18 mars 2018.

ADOPTÉE

**2018-03-090**  
**Club des**  
**Lions de**  
**Napierville:**  
**Autorisation**  
**d'amasser des**  
**fonds au coin**  
**des rues**  
**Saint-Jacques**  
**et de L'Église**

**Résolution #2018-03-090 : Club des Lions de Napierville: Autorisation d'amasser des fonds au coin des rues Saint-Jacques et de L'Église**

CONSIDÉRANT QU'UNE demande du Club Lions de Napierville nous a été transmise suivant lettre reçu le 26 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à permettre au Club Lions de Napierville l'autorisation d'amasser des fonds pour nos bonnes oeuvres au coin des rues Saint-Jacques et de l'Église le dimanche 21 avril 2018.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le Club Lions de Napierville à amasser des fonds pour nos bonnes oeuvres au coin des rues Saint-Jacques et de l'Église le dimanche 21 avril 2018 entre 10h et 13h.

ADOPTÉE

**Travaux**  
**publics**

**Travaux publics**

**Rapport du**  
**Directeur des**  
**travaux**  
**publics**

**Rapport du Directeur des travaux publics**

Monsieur Serge Bouchard fait son rapport pour le mois de mars 2018.

**2018-03-091**  
**Travaux**  
**publics:**  
**Nettoyage des**  
**rues**

**Résolution #2018-03-091 : Travaux publics: Nettoyage des rues**

CONSIDÉRANT QUE l'hiver se terminera bientôt et qu'il y aura beaucoup de résidus de pierre laissés dans les rues de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ces résidus de pierre doivent être ramassés et que ceci nécessite le balayage de ces rues;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder à l'engagement d'un balai mécanique pour un coût approximatif de 8,000\$.

ADOPTÉE

**2018-03-092**  
**Travaux**  
**publics:**  
**Marquage de**  
**chaussée**

**Résolution #2018-03-092 : Travaux publics: Marquage de chaussée**

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder à une dépense approximative de 8,500\$ pour le marquage des rues de la Municipalité, stationnements et piste cyclable au besoin, sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2018-03-093**  
**Soumissions:**  
**Entretien des**  
**terrains**  
**municipaux**

**Résolution #2018-03-093 : Soumissions: Entretien des terrains municipaux**

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres sur invitation pour l'entretien des terrains municipaux (Projet #NAPV-02-2018-1) sur le territoire de la municipalité de Napierville a été transmis à deux compagnies en date du 13 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la seule soumission reçue soit:

<b><u>NOM</u></b>	<b><u>MONTANT</u></b>	<b><u>REMARQUES</u></b>
Tonte de gazon Eric R. inc.	24,777.11\$	Taxes incluses

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de *Tonte de gazon Éric R. inc.* au montant de 24,777.11\$ taxes incluses pour les travaux ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉE

**2018-03-094**  
**Plan d'action**  
**toxicité**  
**effluent usine**  
**d'épuration**

**Résolution #2018-03-094 : Plan d'action toxicité effluent usine d'épuration**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville désirent développer leurs territoires au cours des prochaines années.

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de planifier la question des apports supplémentaires en eaux usées en fonction des nouvelles exigences associés à la stratégie Pan canadienne pour la gestion des eaux usées municipale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville ont présenté conjointement un plan de mesures compensatoires visant à ne pas faire augmenter la fréquence de débordements d'égout sanitaire, domestiques ou pseudo-domestiques;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées prévoit maintenant un critère sur la toxicité des effluents d'une usine d'épuration ayant une capacité supérieure à 2500 mètres cubes par jour telle que sont les installations actuelles de Napierville et St-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préparer un plan d'action pour définir la ou les conditions de toxicité de l'effluent de l'usine d'épuration de Napierville et St-Cyprien-de-Napierville;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De confirmer au MDDELCC qu'un mandat a été octroyé à la firme d'experts-conseils Tétratech inc. pour préparer un plan d'action dans le but d'établir les causes et proposer des mesures correctives adaptées en vue de remédier à la toxicité de l'effluent de la station d'épuration de Napierville et St-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que le le plan d'action soit prêt à être présenté au MDDELCC au cours du mois d'avril 2018.

ADOPTÉE





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2018-03-095 Réparation pompes 30HP

### Résolution #2018-03-095 : Réparation pompes 30HP

CONSIDÉRANT QU'une inspection des pompes du poste de pompage principal a permis de constater que les impulseurs de chacune des deux pompes présentent des signes d'usures importantes;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire remplacer les impulseurs avant qu'il y ait bris de la pompe;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie dont le distributeur autorise des pompes *Flight*, soit la compagnie *Pompex* qui a soumis un prix pour l'achat des deux impulseurs avec les anneaux d'usures respectives au montant de 6,522\$ plus les taxes;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De faire l'achat des impulseurs et anneaux d'usures au montant de 6,522\$ plus les taxes et d'autoriser le Directeur des travaux publics à faire remplacer les impulseurs par la firme *Pompex* selon la séquence qui sera établie par celui-ci.

ADOPTÉE

### Comptes à payer (municipalité)

### Comptes à payer (Municipalité)

### 2018-03-096 Comptes à payer du mois de décembre 2017 payable en mars 2018

### Résolution #2018-03-096 : Comptes à payer du mois de décembre 2017 payable en mars 2018

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de décembre 2017 payable en mars 2018 soit:

Municipalité au montant de 7,612.89\$  
Loisirs au montant de 614.54\$  
Incendie au montant de 1.770.22\$

ADOPTÉE

### 2018-03-097 Comptes à payer pour le mois de mars 2018

### Résolution #2018-03-097 : Comptes à payer pour le mois de mars 2018

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de mars 2018 soit:

Municipalité au montant de 43,691.08\$  
Bibliothèque au montant de 1,770.72\$  
Loisirs au montant de 8,354.54\$  
Incendie au montant de 4,695.41\$  
Salaires pompiers février 2018 au montant de 21,988.50\$  
Salaires maire et conseillers janvier à mars 2018 au montant de 22,076.55\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte son siège à 20h06, car sa conjointe est une employée administrative.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2018-03-098 Comptes payés durant le mois de février 2018

### Résolution #2018-03-098 : Comptes payés durant le mois de février 2018

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois de février 2018 soit:

Municipalité au montant de 215,281.09\$  
Bibliothèque au montant de 1,021.29\$  
Loisirs au montant de 8,596.46\$  
Incendie au montant de 5,511.98\$

ADOPTÉE

### Comptes à payer (Factures)

### Comptes à payer (Factures)

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 20h07.

### 2018-03-099 Comptes à payer: Copicom inc.

### Résolution #2018-03-099 : Comptes à payer: Copicom inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de *Copicom inc.* au montant de 2,345.50\$ représentant les frais du contrat de service pour l'imprimante Kyocera suivant la facture numéro 55Q1184982.

ADOPTÉE

### 2018-03-100 Comptes à payer: Solutions Solu-NET inc.

### Résolution #2018-03-100 : Comptes à payer: Solutions Solu-NET inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de Solutions *Solu-NET inc.* au montant de 2,356.99\$ représentant l'entretien du centre communautaire et le polissage des planchers pour la période du 1er au 22 février 2018 suivant la facture numéro 2242.

ADOPTÉE

### 2018-03-101 Comptes à payer: Municipalité de Lacolle

### Résolution #2018-03-101 : Comptes à payer: Municipalité de Lacolle

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Municipalité de Lacolle* au montant de 2,573.59\$ représentant la réparation d'un véhicule incendie suite à l'entraide mutuelle du 4 août 2017 suivant la facture numéro 7.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### 2018-03-102 Comptes à payer: Municipalité de Saint- Patrice-de- Sherrington

### Résolution #2018-03-102 : Comptes à payer: Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

De payer la facture de *Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington* au montant de 3,480.03\$ représentant l'entraide mutuelle pour le mois de janvier 2018 suivant la facture numéro 130759.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2018-03-103**  
**Comptes à**  
**payer: McNeil**  
**Électrique inc.**

**Résolution #2018-03-103 : Comptes à payer: McNeil Électrique inc.**

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *McNeil Électrique inc.* au montant de 4,519.60\$ représentant 50% de l'achat du matériel nécessaire au remplacement des luminaires à la bibliothèque municipale suivant la facture numéro 774.

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2018-03-104**  
**Comptes à**  
**payer: Orizon**  
**mobile**

**Résolution #2018-03-104 : Comptes à payer: Orizon mobile**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture d'*Orizon mobile* au montant de 5273.90\$ représentant le nouveau système de radio répéteur pour la caserne des pompiers suivant la facture numéro 854467.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2018-03-105**  
**Comptes à**  
**payer: PG**  
**Solutions**

**Résolution #2018-03-105 : Comptes à payer: PG Solutions**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *PG Solutions* au montant total de 6,210.57\$ représentant l'acquisition et l'installation du logiciel d'archivage et de gestion documentaire SYGED suivant les factures numéro STD32190 et CESA26425.

ADOPTÉE

**2018-03-106**  
**Comptes à**  
**payer: Les**  
**équipements**  
**Lapierre inc.**

**Résolution #2018-03-106 : Comptes à payer: Les équipements Lapierre inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les équipements Lapierre inc.* au montant de 6,494.83\$ représentant l'achat de barils de flocons 260 antitartre pour l'usine de filtration suivant la facture numéro 315521.

ADOPTÉE

**2018-03-107**  
**Assurances**  
**2018**

**Résolution #2018-03-107 : Assurances 2018**

CONSIDÉRANT QUE les assurances de la municipalité seront échues au 1er avril 2018;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adhéré à la Mutuelle des municipalités du Québec pour ses assurances afin d'obtenir des meilleurs prix auprès des compagnies d'assurances;

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle des Municipalités du Québec offre d'assurer la municipalité aux mêmes conditions que l'année précédente incluant l'augmentation de la valeur des bâtiments au coût approximatif de 81,000\$;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour les assurances de la municipalité de Napierville pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 au coût approximatif de 81,000\$.

ADOPTÉE

### 2018-03-108 Augmentation de la marge de crédit

### Résolution #2018-03-108 : Augmentation de la marge de crédit

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose d'une marge de crédit au montant de 200,000\$;

CONSIDÉRANT QU'annuellement des avances de fonds doivent être effectuées, majoritairement en début d'année;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'augmenter cette marge de crédit afin de répondre plus adéquatement au besoin;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De demander l'augmentation de la marge de crédit à 800,000\$ auprès de Desjardins pour le maintien des affaires courantes dans l'attente des perceptions des taxes et des revenus de compensation.

Il est également résolu que Madame Chantale Pelletier, Mairesse et Madame Julie Archambault, Directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité les documents inhérents à cet emprunt.

ADOPTÉE

### 2018-03-109 Vente de garage

### Résolution #2018-03-109 : Vente de garage

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le règlement de zonage numéro 289-23-1 autorisant le conseil municipal à fixer, par résolution, les dates pour les ventes de garage communautaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déterminer les dates pour la vente de garage communautaire pour l'année 2018.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Que les prochaines ventes de garage communautaire auront lieu les 26 et 27 mai et les 8 et 9 septembre 2018;

Il est également résolu qu'en cas de pluie, les ventes de garage communautaire seront remises la semaine suivante.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2018-03-110**

**Vente**  
**d'asperges**  
**Fernand**  
**Charbonneau**

### **Résolution #2018-03-110 : Vente d'asperges Fernand Charbonneau**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Fernand Charbonneau demeurant au 291 rue de l'Église demande une autorisation de vendre des asperges durant la période du 05 mai 2018 au 24 juin 2018 suivant lettre reçu en date 8 février 2018 .

CONSIDÉRANT QUE la demande de Monsieur Charbonneau est conforme au règlement numéro 393 intitulé « Règlement concernant l'installation d'un kiosque saisonnier de vente de produits agricoles ».

CONSIDÉRANT QUE le coût du permis demandé pour un résident est de l'ordre de 150\$ couvrant la période du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

CONSIDÉRANT QUE la période demandée est du 05 mai jusqu'au 24 juin.

CONSIDÉRANT QUE le coût du permis est excessif pour la période demandée.

CONSIDÉRANT QU'une demande spéciale d'occupation temporaire peut être soumise au conseil municipal pour approbation.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

QU'autorisation soit donnée à Monsieur Fernand Charbonneau pour la vente des asperges durant la période du 05 mai au 24 juin pour l'année 2018 à sa résidence située au 291 rue de l'Église dans la zone commerciale CB-52 et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

**Demande de**  
**don ou**  
**commandite**

### **Demande de don ou commandite**

**2018-03-111**  
**Compétition**  
**amicale**  
**d'athlètes de**  
**force**

### **Résolution #2018-03-111 : Compétition amicale d'athlètes de force**

CONSIDÉRANT QU'il y aura compétition amicale d'athlètes de force le 2 juin 2018 à Saint-Cyprien de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE le comité CAAF Louis-Cyr a sollicité la Municipalité de Napierville afin d'obtenir une aide financière pour l'organisation de cet événement;

CONSIDÉRANT QUE toute la population sera conviée à cet événement familial et qu'il contribue à remémorer les origines de Louis-Cyr dans notre communauté;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De verser à la CAAF un montant de 2,000\$ afin de contribuer financièrement à leur événement du 2 juin 2018 soit la compétition amicale d'athlètes de force;

Il est également résolu que la Municipalité de Napierville s'engage à fournir gratuitement les gradins et tables nécessaires à l'événement.

ADOPTÉE

**2018-03-112**  
**Club**  
**FADOQ:**  
**Activi Jardin**

### **Résolution #2018-03-112 : Club FADOQ: Activi Jardin**

CONSIDÉRANT QUE le Club FADOQ Napierville sera le club hôte de la 24<sup>e</sup> édition du Grand Rassemblement Activi Jardin le 21 août 2018;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE plusieurs centaines de personnes se regroupent à cet événement annuel qui propose plusieurs activités et kiosques d'information;

CONSIDÉRANT QUE le Club FADOQ Napierville a transmis une demande de participation financière et de gratuité de certains items;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

QUE la municipalité s'engage à fournir gratuitement les items suivants :

Salles de centre communautaire les 20 et 21 août 2018 et les équipements;

Installation d'une bannière suspendue à l'intérieur du centre;

6 chevalets;

Poubelles et bacs de recyclage;

Accès au Parc des Braves, avec table de pique-nique;

Traçage des lignes du terrain de Shuffleboard;

Préparation de 7 allées de pétanque extérieure;

Barrière de stationnement;

Blocs de béton nécessaire à l'installation du chapiteau;

Il est également résolu que la municipalité prendra en charge la location d'un chapiteau 40X80 pour un montant approximatif de 1,500\$ ainsi que l'engagement d'un brigadier de 9h à 12h et de 12h à 14h45 pour un montant approximatif de 100\$.

ADOPTÉE

**2018-03-113**  
**Demande de**  
**don ou**  
**commandite:**  
**Apprendre en**  
**coeur**

**Résolution #2018-03-113 : Demande de don ou commandite: Apprendre en coeur**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme «Apprendre en cœur » est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme désire poursuivre le projet du camp Stimulation, offrant aux enfants de 3 à 5 ans des activités ludiques en stimulation du langage durant huit semaines.

CONSIDÉRANT QU'en 2017, 41 enfants ont participé à ce camp;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande d'aide financière en date du 27 janvier 2018;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 2,760\$ à l'organisme Apprendre en cœur afin de les aider à reconduire le camp d'été Stimulation pour 2018.

ADOPTÉE

**2018-03-114**  
**Demande de**  
**don ou**  
**commandite:**  
**26e édition**  
**jeux des Aînés**  
**FADOQ**

**Résolution #2018-03-114 : Demande de don ou commandite: 26e édition jeux des Aînés FADOQ**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de l'Âge d'Or du Québec région Rive-Sud Suroît organise sa 26e édition des jeux des aînés;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du Club Fadoq de Napierville participeront à ces jeux qui auront lieu du 4 au 18 mai 2018;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'octroyer la somme de 100\$ au Club Fadoq Napierville afin de les aider à défrayer les coûts d'inscription à ces jeux.

ADOPTÉE

**2018-03-115**  
**Demande de**  
**don ou**  
**commandite:**  
**École Louis-**  
**Cyr: Album**  
**finissant**

**Résolution #2018-03-115 : Demande de don ou commandite: École Louis-Cyr: Album finissant**

CONSIDÉRANT QUE l'école secondaire Louis-Cyr produit un programme souvenir relatant les faits marquants de l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT QU'une demande de commandite a été transmise en date du 2 février 2018;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 200\$ pour une demi-page de publicité dans le programme souvenir de l'École Louis-Cyr pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉE

**2018-03-116**  
**Demande de**  
**don ou**  
**commandite:**  
**École Louis-**  
**Cyr: Bourses**

**Résolution #2018-03-116 : Demande de don ou commandite: École Louis-Cyr: Bourses**

CONSIDÉRANT QUE la collation des grades des étudiants du secondaire V de l'École Louis-Cyr aura lieu le 21 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE le comité de la cérémonie des finissants de l'école Louis-Cyr demande une aide financière suivant lettre du 14 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire contribuer financièrement à l'octroi de bourses pour encourager les jeunes à poursuivre leurs études;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de cinq cents dollars (500\$) à titre de bourse attribuées pour différentes matières.

ADOPTÉE

**2018-03-117**  
**Demande de**  
**don: Corps de**  
**Cadets de**  
**l'Armée Sieur**  
**de Beaujeu**

**Résolution #2018-03-117 : Demande de don: Corps de Cadets de l'Armée Sieur de Beaujeu**

CONSIDÉRANT QUE le Corps de Cadets de l'Armée 2698 Sieur de Beaujeu est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme organise des campagnes de financement afin de donner un programme complémentaires à tous les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande d'aide financière à la municipalité en date du 11 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE 6 cadets de Napierville font partie du mouvement;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 180\$ au Corps de Cadets Sieur de Beaujeu représentant un montant de 30\$ par enfant de Napierville.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### 2018-03-118 Demande de don ou commandite: Club Lions - Soirée Casino

### Résolution #2018-03-118 : Demande de don ou commandite: Club Lions - Soirée Casino

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions organise une soirée casino le 5 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE les profits amassés serviront entièrement à améliorer la qualité de vie de la population dans le besoin;

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions demande à la Municipalité une contribution financière afin de les aider à amasser le plus possible;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Brault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 200\$ au Club Lions afin de les aider à venir en aide à plus de personnes possible au sein de la communauté.

ADOPTÉE

### 2018-03-119 École Louis- Cyr: Distribution de pousses d'arbres

### Résolution #2018-03-119 : École Louis-Cyr: Distribution de pousses d'arbres

CONSIDÉRANT QUE le conseil étudiant de l'école Louis-Cyr sollicite la collaboration du conseil municipal dans la réalisation d'un projet de distribution de pousses d'arbres dans le cadre du Jour de la terre, qui aura lieu le 19 avril prochain;

CONSIDÉRANT QU'UN don de 50 pousses d'arbres est demandé suivant lettre du 22 février 2018;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter de remettre 50 pousses d'arbres au conseil étudiant de l'école Louis-Cyr représentant une contribution financière approximative de 300\$.

ADOPTÉE

### 2018-03-120 Demande de don ou commandite: Service d'action bénévole

### Résolution #2018-03-120 : Demande de don ou commandite: Service d'action bénévole

CONSIDÉRANT QUE le Service d'action bénévole fête son 30e anniversaire des dîners rencontre communautaires mensuel;

CONSIDÉRANT QUE pour souligner cet événement un souper sera organisé le 28 mars 2018;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 300\$ au Service d'action bénévole pour les aider financièrement pour l'organisation de la soirée.

ADOPTÉE

### 2018-03-121 Achat barils récupérateurs d'eau de pluie et composteurs

### Résolution #2018-03-121 : Achat barils récupérateurs d'eau de pluie et composteurs

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville considère l'importance de diminuer la consommation de l'eau potable;





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville est également sensibilisée à l'importance de diminuer la quantité de déchets enfouis;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'octroi de barils récupérateurs d'eau de pluie est établi depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'octroi de composteurs a été réalisé en 2015;

CONSIDÉRANT le fort intérêt des citoyens de la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Le Vélo vert propose l'achat de barils à un coût unitaire de 53\$ plus les frais de livraison;

CONSIDÉRANT QUE Rona offre l'achat de composteurs à un coût unitaire de 46\$;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à procéder à une dépense approximative de 4,500\$ pour l'achat de 35 barils récupérateurs d'eau de pluie et de 35 composteurs qui seront offerts aux citoyens intéressés par la voie d'un tirage au sort.

ADOPTÉE

### 2018-03-122 Autorisation destruction de documents

### Résolution #2018-03-122 : Autorisation destruction de documents

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville a embauché madame Marjorie Charbonneau à titre d'archiviste;

CONSIDÉRANT QUE madame Marjorie Charbonneau a procédé à l'élaboration d'un calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT QUE ce calendrier de conservation a été approuvé par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

CONSIDÉRANT QUE selon ce calendrier de conservation, certains documents doivent être détruits;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

Que le Conseil municipal de Napierville prend acte du rapport de documents à détruire daté du 1er mar 2018 tel que préparé par notre archiviste Mme Marjorie Charbonneau et autorise la firme *Shred-it* à procéder à la destruction des documents.

ADOPTÉE

### Certificat formation code d'éthique

### Certificat formation code d'éthique

Le certificat confirmant la formation de Monsieur le conseiller Serge Brault a été reçu et déposé au conseil.

### Varia

### Varia



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**Public:**  
**Période de**  
**questions**

**Public: Période de questions**

Intervention de : Messieurs Sébastien Roy et Gilles Leroux ainsi que madame Viviane Leroux

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

---

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

**2018-03-123**  
**Levée de**  
**l'assemblée**

**Résolution #2018-03-123 : Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h36.

ADOPTÉE

---

CHANTALE PELLETIER  
MAIRESSE

---

JULIE ARCHAMBAULT  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE